



SECRETARIAT

AS/Jur (2018) CB 08 Rév 2
14 février 2019

Aux membres de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Carnet de bord de la réunion tenue à Paris le 13 décembre 2018

La Commission des questions juridiques et des droits de l'homme, réunie à Paris le 13 décembre 2018, sous la présidence de Mme Thorhildur Sunna Ævarsdóttir (Islande, SOC), en ce qui concerne :

- **Compatibilité de la charia avec la Convention européenne des droits de l'homme: des Etats parties à la Convention peuvent-ils être signataires de la « Déclaration du Caire »?** (Rapporteur : M. Antonio Gutiérrez, Espagne, SOC) : a examiné un projet de rapport et a adopté à l'unanimité un projet de résolution et a pris note de l'intention de M. Pieter Omtzigt (Pays-Bas, PPE/DC) de présenter un avis divergent à l'exposé des motifs ;
- **La déchéance de nationalité comme mesure de lutte contre le terrorisme : une approche compatible avec les droits de l'homme ?** (Rapporteuse : Mme Tineke Strik, Pays-Bas, SOC) : a examiné un projet de rapport et a adopté à l'unanimité un projet de résolution et un projet de recommandation ;
- **Demandes d'extradition et abus de procédure** (Rapporteur : M. Aleksander Pocij, Pologne, PPE/DC) : a tenu une audition avec la participation de Mme Mary D. Rodriguez, directrice générale des affaires juridiques, Interpol, Lyon, M. Erik Verbert, Président du Comité d'experts sur le Fonctionnement des Conventions Européennes sur la Coopération dans le Domaine Pénal (PC-OC), Strasbourg et de M. Bruno Min, Responsable juridique et politique, *Fair Trials*, Londres ;
- **Nouveaux défis en matière de lutte contre le crime organisé et le blanchiment de capitaux – la nécessité d'intensifier la coopération internationale** (Rapporteur : M. Mart van de Ven, Pays-Bas, ADLE) : a tenu une audition avec la participation de M. Daniel Thelesklaf, Président du Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (Moneyval), Mme Khadiya Ismayilova, rédactrice régionale, Projet de rapports sur le crime organisé et la corruption, OCCRP, Bakou (via lien vidéo), M. Howard Wilkinson, ancien chef des marchés baltiques, Danske Bank, Estonie (via lien vidéo) et M. Steve Kohn, associé, Kohn, Kohn et Colapinto, Washington, D.C., États-Unis (avocat de M. Wilkinson) (via lien vidéo) ;
- **Assurer un meilleur suivi des recommandations du CPT: renforcer le rôle de l'Assemblée parlementaire et des parlements nationaux** (Rapporteur : M. Damir Arnaut, Bosnie-Herzégovine, PPE/DC) : a décidé de modifier le titre actuel du rapport « Assurer un meilleur suivi des recommandations du CPT : renforcer le rôle de l'Assemblée parlementaire et des parlements nationaux », pour le titre suivant : « Améliorer le suivi des recommandations du CPT : renforcer le rôle de l'Assemblée parlementaire et des parlements nationaux », a examiné un projet de rapport et a adopté à l'unanimité un projet de résolution et un projet de recommandation ;
- **Restrictions des activités des ONG dans les Etats membres du Conseil de l'Europe** (Rapporteuse : Mme Olena Sotnyk, Ukraine, ADLE) : a examiné une note introductive et a autorisé la rapporteure à tenir deux auditions avec des experts, sous réserve de la disponibilité des fonds ;

- **Débat thématique sur les questions d'actualité relatives aux droits de l'homme** : a tenu un échange de vues sur le 70^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme avec Mme Julia Ouahnon, Chargée de programmes du Bureau Europe de l'est et Asie centrale, Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), Paris ;
- **Sous-commission sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme** : a décidé de créer une nouvelle sous-commission sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme en 2019, en remplacement de la sous-commission sur les problèmes criminels et la lutte contre le terrorisme : lors de la demande de siège dans les sous-commissions pour 2019, les membres devraient choisir entre la sous-commission des droits de l'homme, la sous-commission sur la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et la nouvelle sous-commission sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme ;
- **Nomination de rapporteurs** :
Rapporteur(e) général(e) sur l'abolition de la peine de mort : suite à la fin du mandat de M. Yves Cruchten (Luxembourg, SOC) le 12 décembre 2018, a nommé M. Titus Corlăţean (Roumanie, SOC) et a entendu de sa part une déclaration d'absence de conflit d'intérêts ;

Pour rapport :

Politique en matière de drogues et droits de l'homme en Europe : une étude de référence : en son absence, a nommé Mme Hannah Bardell (Royaume-Uni, NI), sous réserve qu'elle fasse une déclaration d'absence de conflit d'intérêts lors d'une réunion ultérieure ;

Attribution du statut participatif à l'organisation internationale non gouvernementale ADF International (Demande d'avis du Comité des Ministres) : a reporté cette nomination jusqu'à la prochaine réunion ;

Justice par algorithme – le rôle de l'intelligence artificielle dans les systèmes de police et de justice pénale : a reporté cette nomination jusqu'à la prochaine réunion ;

La protection de la liberté de religion ou de croyance sur le lieu de travail : a nommé M. Davor Stier (Croatie, PPE/DC) en son absence, sous réserve de sa déclaration d'absence de conflit d'intérêts lors d'une réunion ultérieure ;

Lutte contre la corruption – Principes généraux de la responsabilité politique : a nommé M. Sergiy Vlasenko (Ukraine, PPE/DC) et a entendu de sa part une déclaration d'absence de conflit d'intérêts ;

Nécessité de renforcer d'urgence les cellules de renseignement financier – Des outils plus efficaces requis pour améliorer la confiscation des avoirs illicites : a nommé M. Mart van de Ven (Pays-Bas, ADLE) et a entendu de sa part une déclaration d'absence de conflit d'intérêts ;

Pour avis :

L'évaluation du partenariat pour la démocratie concernant le Parlement du Maroc (Rapporteur pour la Commission des questions politiques et de la démocratie : M. Bogdan Klich, Pologne, PPE/DC) : a reporté cette nomination jusqu'à la prochaine réunion ;

- **Réponses du Comité des Ministres aux recommandations émanant de la Commission** : a pris note des réponses suivantes du Comité des Ministres à l'Assemblée : [Doc. 14629](#) à la [Recommandation 2122 \(2018\)](#) sur l' « Immunité de juridiction des organisations internationales et droits des personnels » et [Doc. 14664](#) à la [Recommandation 2099 \(2017\)](#) sur « Les droits de l'homme dans le Caucase du Nord : quelles suites donner à la Résolution 1738 (2010) ? » ;
- **Participation des membres à des conférences, réunions, séminaires, etc.** : a pris note du compte rendu sur la 57^{ème} réunion plénière de MONEYVAL, du 3 au 7 décembre 2018 par M. Titus Corlăţean, (Roumanie, SOC) ;
- **Auditions au cours des prochaines réunions** : a décidé d'ouvrir au public les auditions suivantes prévues pour la réunion de janvier : deux auditions consacrées à des pays spécifiques sur « La mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme - Dixième rapport » (Rapporteur :

M. Evangelos Venizelos , Grèce, SOC); « L'assassinat de Mme Daphne Caruana Galizia et l'État de droit, à Malte et ailleurs : veiller à ce que toute la lumière soit faite » (Rapporteur : M. Pieter Omtzigt, Pays-Bas, PPE/DC) et « la situation des droits de l'homme dans les régions occupées de Géorgie » (Rapporteur : M. Pierre-Alain Fridez, Suisse, SOC), ainsi qu'un échange de vues avec la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe ;

- **Invitation pour la réunion « ticket annuel » 2019, 14-15 novembre 2019, Berlin - proposition de réunion jointe avec la commission des questions politiques et de la démocratie (sous réserve de l'approbation du Bureau et de la disponibilité des fonds)¹** : a pris note de l'invitation par la délégation allemande et de la proposition d'une réunion jointe avec la Commission des questions politiques et de la démocratie à cette occasion ;
- **Questions diverses** :
 - **Conférence d'experts de haut niveau sur « La mise en œuvre de la Déclaration de Copenhague - Une réunion informelle sur le système de la Convention », Kokkedal (Danemark, 31 octobre-2 novembre 2018)** : a pris note que M. Damir Arnaut (Bosnie-Herzégovine, PPE/DC), nommé pour représenter la commission, n'a pas été autorisé par son parlement à assister à l'événement et a invité la Présidente à écrire au Président du parlement de Bosnie-Herzégovine afin de demander des explications concernant ce refus ;
 - **Incident à la ligne de démarcation administrative entre la Serbie et le Kosovo^{**}**: prend note d'une déclaration de M. Slobodan Petrović, député de l'Assemblée du Kosovo*, récemment détenu pendant 4 heures par la police serbe alors qu'il tentait d'entrer en Serbie par le Kosovo* ;
 - **Budget du Conseil de l'Europe** : a pris note d'une déclaration de la Présidente sur les problèmes budgétaires que devrait probablement affronter le Conseil de l'Europe, y compris l'Assemblée, au cours de l'année à venir ;
- **Prochaines réunions** : a pris note des réunions pour 2019 ; a confirmé la réunion de la commission du 4 mars 2019 et a décidé d'annuler la réunion proposée pour le 9 septembre 2019.

Commission plénière :

- Strasbourg, pendant la 1^{ère} partie de session de l'Assemblée de 2019 (21-25 janvier 2019)
- Paris, 4 mars 2019 (Bureau du Conseil de l'Europe)
- Strasbourg, pendant la 2^{ème} partie de session de l'Assemblée de 2019 (8-12 avril 2019)
- Paris, 21 mai 2019 (Bureau du Conseil de l'Europe) (à confirmer)
- Strasbourg, pendant la 3^{ème} partie de session de l'Assemblée de 2019 (24-28 juin 2019)
- Strasbourg, pendant la 4^{ème} partie de session de l'Assemblée de 2019 (30 septembre – 4 octobre 2019)
- Berlin, 14-15 novembre 2019 (sous réserve de l'approbation par le Bureau et de la disponibilité des fonds)
- Paris, 10 décembre 2019 (Bureau du Conseil de l'Europe) (à confirmer)

Günter Schirmer, David Milner, Agnieszka Szklanna

¹ Il est proposé que la Commission des questions politiques et de la démocratie se réunisse le jeudi 14 novembre au matin. Une réunion conjointe de la Commission des questions politiques et de la démocratie et de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme se tiendra dans l'après-midi du 14 novembre. La Commission des questions juridiques et des droits de l'homme se réunirait ensuite toute la journée du vendredi 15 novembre.

* Toute référence au Kosovo, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

Copie aux :

Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire

Directeurs et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire

Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée

Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie

Secrétaire Général du Congrès

Secrétaire du Comité des Ministres

Directeurs Généraux

Directrice du Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Directrice du Bureau du Commissaire aux droits de l'homme

Directeur de la Communication

Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe